



Amis grimpeurs, bien le bonjour !

Nous avons souhaité une salle d'escalade en libre accès afin que chacun puisse pleinement en profiter. Voici donc quelques petites règles indispensables au bon fonctionnement de cette salle :

- Etre adhérent au club « Verticale Attitude » et à jour de sa cotisation FFME. Chaque membre adulte du club recevra le code d'accès à la salle par mail.
- La salle est en accès libre uniquement pour les adultes. L'accès est interdit aux mineurs sauf dans le cas où ils sont licenciés et adhérents et accompagnés d'un adulte (lui-même licencié et adhérent).
- La salle est réservée le mercredi soir à partir de 19h et le jeudi de 17h à 20h30 (en période scolaire) pour les cours. Merci de respecter ces horaires.
- Pour des raisons de sécurité, un maximum de 19 personnes est autorisé dans la salle.
La porte d'entrée doit absolument rester entre-ouverte lors de l'utilisation de la salle.
- Merci d'utiliser des chaussons d'escalade ou des baskets propres prévus à cet effet. Des chaussons sont à votre disposition. Merci de les ranger après utilisation. Toutes les autres chaussures sont interdites sur les tapis.
- La magnésie est à utiliser modérément afin de limiter l'encrassement des prises.
- Cette salle est une salle de pan. Bien qu'équipée de tapis, la parade reste vivement conseillée, surtout dans le fond de la salle, près des radiateurs.
- Il est évident, comme dans tout lieu public, qu'il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool.
- Un balai est à votre disposition. N'hésitez pas à l'utiliser après votre passage !

Merci à tous et bonne grimpe...

COTISATIONS :

Adhésion au club (si déjà licencié FFME) : 30€
Adhésion enfant + licence FFME : 70€
Adhésion adulte + licence FFME : 80€
Adhésion + licence FFME + cours enfant : 90€
Cours adulte : 32 € les 8 séances

CONTACT : grimpe@verticale-attitude.fr
SITE INTERNET : www.verticale-attitude.fr